



COMITÉ DU 23 JUIN 2021				
DÉLIBÉRATION N°	C2021	06	23	15

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 17/06/2021
- Nb de membres en exercice : 62
- Nb de membres présents : 34
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : 11
- Nb de membres absents et excusés : 17

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20210623-C2021062315-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2021

Affichage : 25/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



## RESSOURCES HUMAINES

### CREATION DE POSTE – DIRECTEUR GRANDS PROJETS (DGP)/UVE

#### AUTORISATION

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la consultation du Comité Technique en date du 11 juin 2021,

Considérant que l'environnement du SMEDAR évolue, notamment sous l'impulsion des Élu.e.s depuis le début de ce nouveau mandat ;

Considérant que les attentes sont fortes et nombreuses et que le SMEDAR doit se mettre en situation d'y répondre en adaptant son organisation ;

Considérant qu'au vu de contexte, il apparaît pertinent de préparer le SMEDAR aux défis à long terme de manière à engager des évolutions structurantes pour les 10 prochaines années et à mener les études et projets validés dans les délais impartis et en assurant leur qualité de réalisation ;

Considérant que dans ce cadre, il est proposé de créer un emploi de Directeur Grands Projets-UVE dont les champs d'actions concernent :

S'agissant des Grands Projets :

- Les mobilités, la modernisation de l'UVE (dont le respect de la réglementation), les énergies, la valorisation sous toutes ses formes (hors modernisation du centre de tri), la réduction de l'empreinte environnementale,
- La mise en œuvre des grands projets avec l'appui des services supports,
- La relation aux partenaires institutionnels publics et privés.

S'agissant de l'UVE :

- La supervision de la relation à l'exploitant de l'UVE et l'ensemble de l'activité liée au fonctionnement de l'UVE,
- La préparation des conditions de mise en œuvre du prochain contrat d'exploitation de l'UVE : calendrier, périmètre, qualification juridique, durée, équilibre financier...
- La relation opérationnelle avec Valenseine.

Considérant par ailleurs que le DGP-UEV est intégré au Comité de Direction et suppléera le DGS en son absence, suivant un planning d'astreinte défini, comme tous les autres cadres de Direction ;

Considérant que cet emploi pourra être occupé par un titulaire ou non titulaire relevant des cadres d'emplois des ingénieurs ;

Considérant que l'emploi sera pourvu, dans le cadre d'une mobilité interne, à partir de la mi-août 2021 par un agent du SMEDAR titulaire du grade d'ingénieur principal, occupant jusqu'alors le poste de Directeur des Services Techniques et de l'Exploitation (DSTE) ;

Considérant que le poste de DSTE vacant, sera, à compter de cette même date, pourvu par un agent titulaire du SMEDAR titulaire du grade d'ingénieur principal (ancienne Directrice Développement Coordination Innovation/DDCI), dont la Direction est supprimée ;

Considérant que dans le cadre de la suppression de la DDCI, il est précisé qu'aucun emploi n'est supprimé. Tous les postes et missions de cette Direction étant réaffectés au sein de différentes Directions : DSTE, Direction Générale, Direction des Ressources Humaines ;

Le Comité Technique ayant été consulté sur ce projet de nouvelle organisation lors de sa séance du 11 juin 2021,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Jean-François TIMMERMAN, Vice-Président en charge des Ressources humaines,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales étant inscrits au budget de l'exercice en cours,

Après en avoir délibéré, le Comité :

- Autorise à l'unanimité la création d'un emploi de Directeur Grands Projets-UEV.

FAIT À GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT

Stéphane BARRÉ